

— Bien vivre à Savigny —

PLU : Une modification tardive et inefficace

Après plus d'un an de temps perdu, la majorité nous propose une modification du PLU qui n'apporte aucune solution :

- Suppression des zones UG qui assuraient la transition entre immeubles et pavillons, ce qui va accélérer les constructions au lieu de les contenir, alors que nos équipements sont déjà insuffisants pour la population actuelle.
- Aucune prise en compte des alertes de l'étude environnementale sur la qualité de l'air, sur les risques d'inondation, sur les risques de retrait/gonflement des sols liés au changement de climat.
- Aucun îlot de fraîcheur en cœur de ville sous forme de squares que nous pourrions aménager à peu de frais,
- Aucune adaptation du gabarit de nos rues pour accueillir les transports en commun et les nouvelles mobilités.

La modification sera validée après une consultation minimale de la population, dont les avis ne sont jamais pris en compte.

A quand un travail sérieux ?

**Groupe Bien Vivre à Savigny,
Patrice Kouama, Fatima Kadri,
Jean-Marc Defrémont**

— Bien vivre à Savigny, — **Ecologique et Solidaire (BVSES)**

Bétonnage et concertation bidon conduisent à cette modification n°3 du PLU

La modification du PLU lancée par le Maire pouvait **limiter les constructions** dans notre ville en se concentrant sur ses obligations en matière de logement social. En effet, pour être en règle avec la Loi, la ville doit atteindre 25% de logements sociaux.

Ce n'est pas la piste suivie, **les constructions de logements collectifs vont se poursuivre**, c'est le choix de M Teillet. En construisant toujours plus de logements en accession, on va **multiplier les constructions** inutilement, du fait d'une notion de mixité sociale mal comprise.

Après avoir annoncé une concertation exemplaire, nous constatons que **les souhaits préférés des Saviniens** lors des « ateliers » **ne sont pas ceux retenus par la majorité.**

Effarés par certaines options prises, nous avons demandé en conseil municipal que soit tenue **une réunion publique de présentation aux habitants** comme celle organisée par notre équipe municipale le 13 septembre 2021. **Ceci nous a été refusé.**

Nous invitons les Saviniens à participer à l'enquête publique et faire connaître leur refus d'une telle révision !

N.B : Incapables d'accepter une décision majoritaire concernant le partage des tâches et des responsabilités au sein du groupe BVS, trois ont décidé de constituer un autre groupe municipal. Sachez que les cinq signataires de cette tribune, constituant le groupe municipal d'opposition le plus important, continueront à porter des propositions constructives en tous domaines dans l'intérêt des Saviniens.

Retrouvez-nous sur le site : <http://www.saves.org>

Groupe Bien vivre à Savigny, Ecologique et Solidaire (BVSES) : Lydia Bernet, Nathalie Coëtmeur, Corinne Camelot-Gardella, Bruno Guillaumot, Jacques Senicourt

— Osons Savigny —

Après la suppression de la taxe d'habitation, c'est une économie d'impôt non négligeable que font les propriétaires sur leur résidence principale. Cependant, l'augmentation de la taxe foncière, effet mécanique de l'inflation sur la valeur locative, oblige la ville, à peser chaque euro dépensé. Il en va de la responsabilité des élus de tailler dans les dépenses publiques pour stopper la frénésie de l'impôt et compenser ces hausses. Toujours plus de « gratuité », mais aussi de gaspillage, c'est toujours plus d'impôts. Nous serons attentifs à chaque dépense dans l'intérêt de tous les Saviniens et de leur pouvoir d'achat.

**Aude Hernandez et Christophe-Reynald Michel.
Conseillers municipaux du groupe
"Osons Savigny".**

— Vivons Savigny Autrement, — **avec Olivier VAGNEUX**

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

Les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

L'automne est arrivé, les arbres se déplument et les feuilles... d'impôts sont malheureusement arrivées au sein de vos foyers.

Contrairement à ce que certains affirment, cette année encore et conformément aux engagements pris en décembre 2021, les taux communaux d'imposition n'augmentent pas !

Conscients que vous êtes déjà très largement contraints financièrement et afin de protéger toujours plus votre pouvoir d'achat, **nous avons fait le choix de ne pas imposer injustement les habitants.**

Malgré la disparition de la taxe d'habitation et des projets d'investissements importants et essentiels pour l'avenir de notre commune (centre culturel, entretien du patrimoine bâti de la ville, préservation de notre cadre de vie...), **nous tenons le cap et le taux communal d'imposition 2022 et celui de 2023 sont restés les mêmes (39,92 %).**

Si vos impôts locaux ont augmenté cette année, c'est avant tout parce que votre taxe foncière dépend aussi de la valeur locative réévaluée tous les ans par l'Etat. En effet, la révision indexée sur l'inflation est de 7,1 % ! Une augmentation aux répercussions importantes sur votre feuille d'imposition.

Préserver votre pouvoir d'achat, c'est aussi limiter les hausses de tarifs des services publics essentiels (cantine, activités périscolaires). Là où de nombreuses villes n'ont pas hésité à augmenter considérablement les tarifs, nous avons refusé de pénaliser les familles. **Ainsi, vous n'avez connu aucune hausse de tarifs en septembre 2023.**

Sans recette supplémentaire, avec une inflation record et des prix de l'énergie qui explosent, la commune repense le service public pour faire autrement mais jamais moins ! Un défi que les agents et les Elus s'évertuent à relever au quotidien.

Imaginer un nouveau service public, plus conforme à vos attentes et vos besoins, c'est aussi lancer de nouvelles concertations très attendues.

Ainsi, déjà 2 ateliers ont eu lieu relatifs **au futur plan de stationnement et de circulation**. Voirie vieillissante, trottoirs non adaptés aux personnes à mobilité réduite et très largement détériorés par les racines d'arbres, les contraintes sont nombreuses au sein de la commune. Mieux partager la route, permettre de désencombrer les rues saturées par les très nombreuses voitures, sécuriser la rue pour laisser plus de places aux circulations douces ou actives, tels sont les objectifs de cette étude.

C'est le cas également pour le **réaménagement du Parc des sports Jean Moulin**. La consultation a lieu du 15 octobre au 15 novembre et vous pouvez donner votre avis sur les équipements et leurs usages. En effet, le souhait de l'équipe municipale est d'allier sport en club de haut niveau et accès libre aux équipements sportifs. Le parc des Gâtines méconnu de nombreux habitants pourra se transformer en un lieu de promenade et de détente agréable. L'ambition est aussi d'intégrer plus de végétalisation et d'îlots de fraîcheur en repensant les parties enherbées, actuellement sous-exploitées.

Enfin, **notre projet de centre culturel évolue bien**. Les jurys de concours se poursuivent et nous aurons le plaisir de vous annoncer début 2024 le candidat architecte retenu. Un centre dédié à l'éducation à l'image intégrant 2 salles de projection, un espace de convivialité, une salle de médiation et le service culturel et vie locale. Un projet attendu et dont nous sommes déjà très fiers – bon nombre d'équipes municipales s'étant engagées avant nous, sans le concrétiser !

Savigny-sur-Orge avance avec vous, soyez-en persuadés.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »